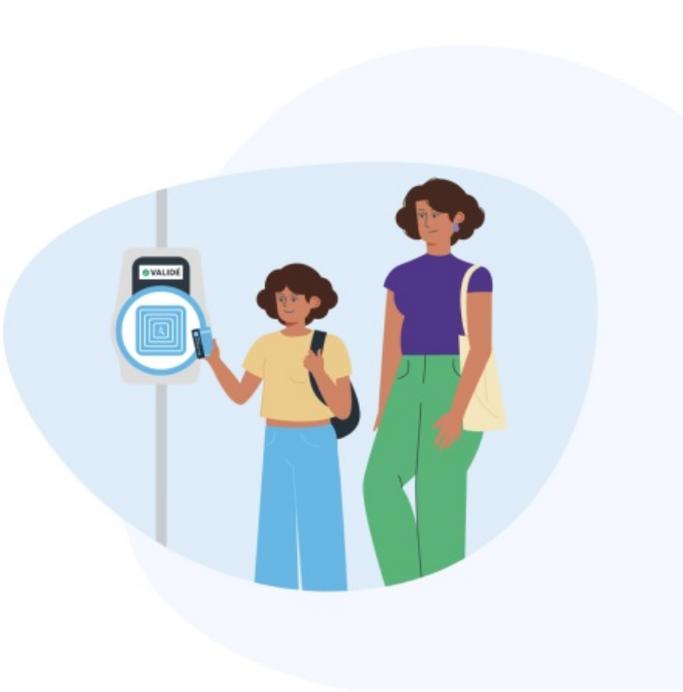


La Ville rembourse 100 % du Forfait imagine R Junior



Bonne nouvelle pour les familles dugnysiennes !

À partir du 1er août 2025, **la Ville rembourse 100 % du Forfait imagine R Junior** pour les enfants âgés de 4 à 11 ans !

- Un accès illimité aux transports dans toute la région Île-de-France d'un montant de 24,80€ **entièrement remboursé**,
- Une aide concrète pour la mobilité, le pouvoir d'achat et les sorties en famille permettant de découvrir les équipements culturels et sportifs et bien plus encore !

Comment en profiter ?

Souscrivez sur iledefrance-mobilites.fr puis déposez votre demande de remboursement au Guichet Unique avec un justificatif de domicile ainsi qu'une attestation de Forfait imagine R Junior.

Par le remboursement en intégralité du Forfait imagine R Junior, la Ville donne l'opportunité à près de **1 500 jeunes élèves dugnysiens** de bénéficier des transports en commun, sans aucune distinction.